

UN LOGEMENT DÉCENT  
ETABORDABLE POUR TOUS



ACOPRIM :  
**UNE RÉPONSE DU PRÉSIDENT  
DE LA RÉPUBLIQUE FACE AU DÉFICIT  
DE LOGEMENTS DÉCENTS  
ET ABORDABLES**



55B, Avenue Colonel  
Lukusa Kinshasa/Gombe

[info@acoprime.com](mailto:info@acoprime.com)  
[www.acoprime.com](http://www.acoprime.com)



# AGENCE CONGOLAISE DE PROMOTION IMMOBILIERE

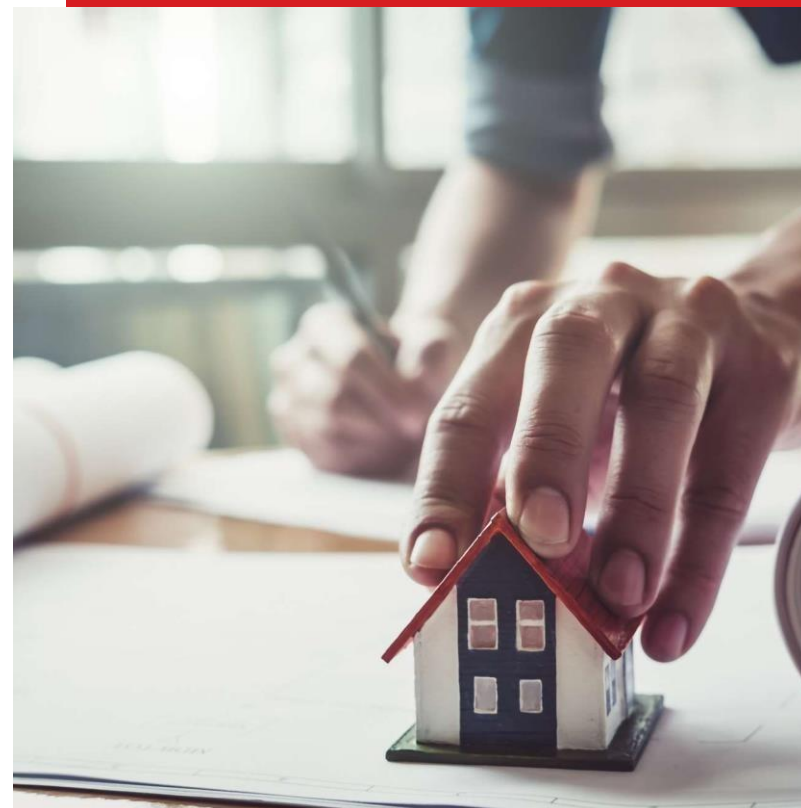
---



# PRÉSENTATION

L'Agence Congolaise de Promotion Immobilière dont le siège social est situé à Kinshasa, est un Etablissement Public à caractère scientifique et technique créé par le décret no 18/034 du 09 Novembre 2018 et placé sous tutelle du Ministère d'Urbanisme et l'Habitat dans ses attributions.

L'ACOPRIM a la charge de la promotion immobilière en vue de répondre au déficit criant en logements décentes et abordables dont souffre le pays depuis des décennies.



# CONTENU :

---

1. Contexte de la création de l'ACOPRIM
2. Présentation de l'ACOPRIM
3. Missions
4. Actions à mener
5. Valeurs
6. Défis
7. Approches d'ACOPRIM
8. Perspectives ou orientations
9. Axes interventions
10. Les mandataires
11. conclusion

# CONTEXTE DE LA CRÉATION

- Constat de l'état de délabrement avancé des maisons du domaine privé de l'Etat,
- Constat du déficit de logements : environ 4.000.000 unités de logements décentes en RDC,
- Plusieurs cas de sans-abris suite aux calamités naturelles (catastrophes naturelles , déplacements massifs des populations liés aux Guerres dans le pays),
- Existence de plusieurs taudis dans les grandes villes, etc. ...,
- Explosion démographique, ...
- Créé par DÉCRET n° 18/034 du 19 novembre 2018.





# MISSIONS

- L'aménagement foncier ;
- L'assistance à l'auto-construction ; - l'approbation et le suivi des opérations immobilières ;
- La préparation des dossiers relatifs à la recherche de financement ;
- La conception des plans types des logements et des projets immobiliers ;
- La viabilisation des sites des projets immobiliers ;
- L'approbation, le suivi et l'évaluation des projets immobiliers ;
- La gestion, le suivi et l'évaluation de tous les programmes d'habitat dans le cadre du partenariat public-privé (PPP) ;





# MISSIONS

- La gestion des unités construites par voie de location, de vente et de location-vente en vue de générer des recettes et permettre la répliquabilité et la pérennisation des projets ;
- La réhabilitation et construction des maisons du patrimoine du domaine privé de l'État ;
- La maintenance des unités de logement et les ensembles résidentiels (écoquartiers) construits en vue de leur assurer la longévité, l'hygiène et la salubrité publique ;
- L'accomplissement notamment des opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou tous objets similaires ou connexes.





## ACTIONS A MENER



- Élaborer des programmes de logements décents et abordables;
- Construire les logements décents et abordables à travers la République;
- Rechercher des financements en vue de la construction des logements et équipements sociaux communautaires;
- Nouer des partenariats avec le secteur tant privé que Public;
- Gérer le patrimoine immobilier et en assurer la maintenance;
- Réhabiliter les maisons du domaine privé de l'Etat;
- Approuver ou valider les dossiers d'études soumis par les Promoteurs immobiliers.



# VALEURS

Nos valeurs sont tirées de sept piliers de la bonne gouvernance

La  
transparence

La  
prospective

L'obligation  
de rendre de  
compte

La réceptivité  
et la  
réactivité

La primauté  
du droit

L'efficience et  
l'efficacité

La  
Participation

# DEFIS



Ouverture imminente dans les 13 provinces



Combler le déficit en unités de logements



Constitution immédiate d'une réserve foncière



Extensions des bureaux provinciaux dans les 13 provinces restantes



# APPROCHES **D'**ACOPRIM



- Le faire – Faire :  
Recours aux partenaires  
techniques pour les études  
approfondies et construction  
d'infrastructures.



.



- Le faire avec :  
Cas des études menées  
conjointement avec un  
partenaire technique (cabinet  
conseil) : APS mené par  
ACOPRIM ; APD : cabinet  
conseil.



# PERSPECTIVES

Extension dans les 13 provinces pilotes dans un premier temps,  
À court et à moyen terme, l'apport en logements décentes et abordables serait à hauteur de trois mille à dix mille unités la première année (3 000 à 10 000), avec un rythme qui augmenterait progressivement jusqu'à atteindre un niveau important

- **Kinshasa**
- **Lubumbashi**
- **Mbuji-Mayi**
- **Kananga**
- **Kisangani**
- **Bunia**
- **Mbandaka**
- **Goma**
- **Kolwezi**
- **Bukavu**
- **Matadi**
- **Kikwit**
- **Kabinda**



# AXES D'INTERVENTIONS



Conception des plans types de logements



Réalisation des études D'aménagement



Production des logements pour des populations ciblées (faibles , moyens revenus et haut standing)



Conception des Plans Particuliers d'Urbanisme (PPU)



Construction des VRD (Voiries et Réseaux Divers)

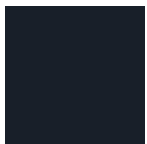


Evaluation et Suivi de projets immobiliers





# LES MANDATAIRES





Jean-Pierre  
NGANDA AFUMBA



## Président du Conseil d'Administration

Licencié en Sciences Economiques, option Economie Rurale, Université Protestante au Congo, Kinshasa, République Démocratique du Congo (1999).

Détenteur d'un Diplôme d'Etudes Approfondies (inter universitaire) en « Développement, Environnement et Sociétés », Université de Liège (ULg), Université Catholique de Louvain (UCL), Facultés Universitaires Catholiques de Mons (FUCAM) et Faculté universitaire des Sciences Agronomiques de Gembloux (FSAGx), Belgique (2007).

Doctorat en « Sciences Agronomiques et Ingénierie Biologique », unité de recherche en Economie et Développement rural, Gembloux Agro Bio Tech / Université de Liège, Belgique.

Expert national permanent de l'Observatoire Congolais de la Pauvreté et des Inégalités (OCPI/Ministère du Plan), en charge de Pauvreté et développement. Consultants au PNUD/RDC en 2015, pour l'élaboration du rapport Bilan de la RDC sur les OMD puis Coordonnateur National ad/intérim de l'OCPI pour la préparation de la mutation de l'OCPI en OCDD (Observatoire Congolais du Développement Durable) du 16 décembre 2015 au 06 février 2016.

Professeur à l'Université Protestante au Congo, Faculté d'Administration des Affaires et Sciences Economiques, Département des Sciences Economiques, ainsi qu'à l'Université Patrice-Emery Lumumba (UPEL/Wembo-Nyama).

Professeur visiteur à l'Ecole Supérieur de Management de Kinshasa (ESMK/ Kinshasa), à l'Université Evangélique en Afrique (UEA/ Bukavu), à l'Université Protestante de l'Ubangi (UPU/ Gemena), à l'Université Protestante au Cœur du Congo (UPCC/ Mbuji Mayi) et à l'Université Notre Dame du Kasai (UKa/Kananga).

Auteur de plusieurs publications et communications scientifiques.



Mika  
KAYEMBA MUKEBA

## Directeur Général

Détenteur d'un Master en Gouvernance et management des marchés publics en appui au développement durable de l'International Training Center de Turin en Italie.  
Responsable des bâtiments et Travaux Publics du Fonds Social de la République en 2011 pour la province du Nord Kivu puis le Katanga.

Ingénieur en bâtiments et travaux publics, avec plus de Vingt et un ans d'expérience en Infrastructures, (Etudes des ouvrages, réalisation des Projets, suivi de mise en œuvre, supervision et contrôle, évaluation et formation) et de dix-huit ans en gestion de projets (contrats) et passation des marchés. A travaillé dans plusieurs projets dont le projet de construction de plus de 1500 bâtiments à travers toute la République Démocratique du Congo et la République du Congo depuis 2001.

Ingénieur d'appui au projet PARSE en 2013.

Directeur du Projet PADIR financé par la Banque Africaine de Développement en 2015

Chef de Mission dans le Programme PPAKIN puis Directeur du projet PDU financé par la Banque Mondiale pour le compte de l'AMO AGETIP BENIN en 2019.

Chef de mission pour les études de réhabilitation des routes dans 7 provinces sous la supervision de la CFEF dans le cadre du PDL 145T.





Leopold  
MUYEMBE TSHILUNGU

## Directeur Général Adjoint

Licencié en droit économique et sociale à l'université de Kinshasa en 2006

Agent à la direction juridique de la fiduciaire ACF ( Audit, comptabilité et Fiscalité) entre 2006 et 2007

Agent cartographe dans le projet des provinces pilotes en vue du recensement général de la population initié par le PNUD en collaboration avec l'IGC et l'INS en 2008

Agent de service de l'économie ( commune de Lemba) entre 2009 et 2010

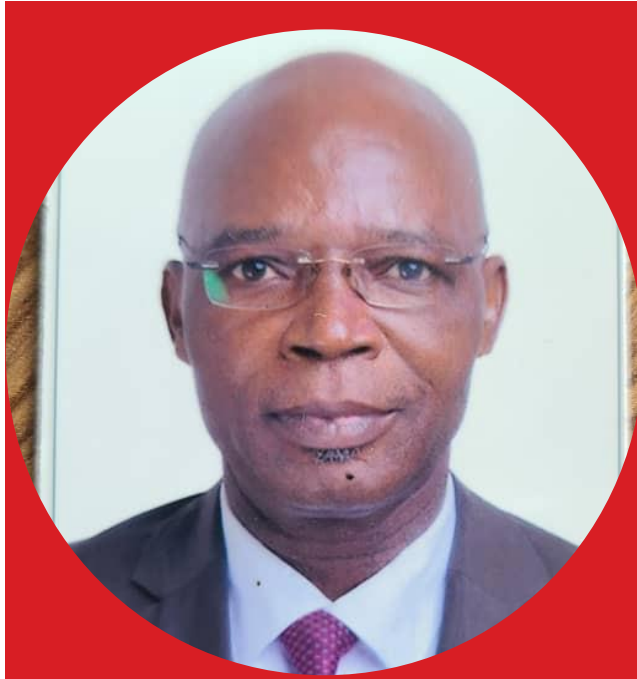
Contrôleur technique territorial à la CEI et la CENI entre 2010 et 2011

Directeur de cabinet adjoint au ministère de l'Urbanisme et Habitat de 2019 à 2022

Chargé de mission adjoint d'ACOPRIM de février 2022 à mai 2023



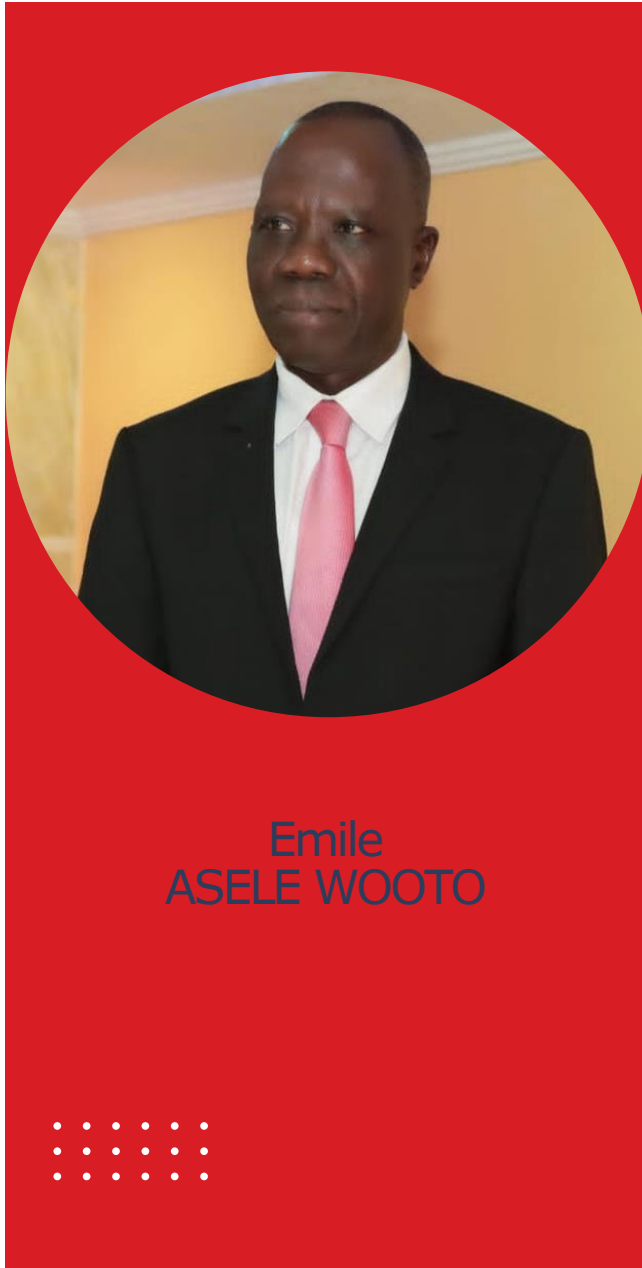
# LES ADMINISTRATEURS



Sébastien  
IMPETO PENGO

Licencié en sciences économiques de l'unikin. Option gestion financière  
Gouverneur Honoraire de la province de l'Equateur non demembrée.  
Maire honoraire de la ville de Mbandaka.  
Ancien Directeur de cabinet au ministère des PME,...





Licéncié en sciences commerciales à l'institut supérieur de commerce de Kinshasa Gombe

Responsable Administratif et Financier (RAF) du COREF depuis 2010 et des projets PRC-GAP (2010-2014), PROFIT CONGO (2014-2021) et ENCORE (2022 à ce jour) financés par la Banque Mondiale.

Chef Comptable de la FEC (1990- 1999)

Administrateur Directeur Financier du FPI (2000-2002)

Chef Comptable du COPIREP

Directeur Financier de SEMATEL (2006-2009).



Grace  
NDAYA KALETA



Licenciée en Architecture et Design d'intérieur et ayant une formation en promotion immobilière

Architecte dans plusieurs cabinets d'études architecturaux à la conception et l'exécution des projets de construction.

Experte au sein du Ministère des Affaires foncières chargée du développement des projets de nouvelles technologies et construction moderne

# CONCLUSION



Le Territoire congolais ainsi que son patrimoine architectural sont une ressource précieuse et constituent une partie intégrante de l'identité nationale et un legs pour les générations futures.

Etant une structure publique du Gouvernement, chargée principalement de la construction des logements et des équipements socio-communautaires, L'ACOPRIM reste engagée à accompagner l'Etat en instituant des mécanismes permettant de relever les défis du secteur immobilier. Ces mécanismes permettront de produire et d'offrir des habitations décentes sur des espaces aménagés et viabilisés de façon optimale et durable.





**ACOPRIM**

Agence Congolaise de Promotion Immobilière

